

MASTER ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION (M2E)

Mention : **Second degré - Éducation Physique et Sportive (EPS)**
Parcours : **Lauréats et Option concours**
Validation : **Diplôme national bac +5 [En convention avec l'Université d'Angers]**



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Ce Master prépare au métiers et au concours de professeur d'éducation physique et sportive de collège et de lycée. Il permet de développer des compétences professionnelles au service des projets éducatifs des établissements scolaires au regard des caractéristiques des élèves, dans les cadres réglementaires, juridiques et déontologiques appropriés.

Il permet de :

- développer une expertise dans la conception de leçons facilitant les apprentissages des élèves et leur réussite
- acquérir des connaissances approfondies sur les activités physiques sportives et artistiques
- comprendre le contexte professionnel de l'enseignement secondaire
- initier une démarche de recherche en lien avec une question professionnelle
- se préparer aux épreuves du concours

2 parcours sont proposés aux étudiants :

- le parcours « **Lauréats** » pour les étudiants lauréats du CAFEP/CAPEPS bac+3 qui bénéficient d'une admission de droit dans le Master 2E
- le parcours « **Option Concours** » pour les étudiants qui souhaitent se former au métier d'enseignant du second degré, tout en se préparant aux épreuves du concours de recrutement du CAFEP-CAPEPS bac+3. S'ils sont admis à un concours en fin de M1, ils rejoignent directement l'année 2 du parcours lauréat.

MÉTIERS ET SECTEURS

Professeur d'EPS en collège et lycée, dans l'enseignement privé catholique ou dans l'enseignement public

NOS PARTENAIRES

- Collèges et lycées de l'enseignement privé catholique
- ISFEC - Instituts supérieurs de formation de l'enseignement privé catholique

AIDE À LA RÉUSSITE

L'étudiant, au cœur du dispositif pédagogique :

- une équipe pédagogique disponible et à l'écoute
- 2/3 des cours en travaux dirigés avec un groupe de 30 étudiants maximum pour faciliter l'acquisition des connaissances et la participation active des étudiants

Une professionnalisation effective dès le M1 :

- stages obligatoires chaque année
- intervention de professionnels tout au long du cursus

LES + DE LA FORMATION

Une préparation d'excellence au concours

Contrôle continu, productions écrites régulières avec évaluations personnalisées, formation méthodologique intégrée au cursus pour des résultats performants : 40 % des étudiants IFEPSA reçus aux concours 2025 (moyenne nationale 14 %), 7 étudiants IFEPSA classés dans les 10 premiers du concours CAFEP/CAPEPS.

Un suivi pédagogique tout au long du cursus

Des effectifs maîtrisés dans chaque promotion qui permettent aux enseignants de bien connaître leurs étudiants et de leur offrir un suivi pédagogique individuel, attentif et régulier.

Une entrée progressive dans la vie active

26 à 30 semaines de stage en deux ans. L'étudiant est accompagné par un tuteur en établissement. Il prépare et analyse ses stages quand il est en formation à l'IFEPSA. Il gagne ainsi confiance en lui et acquiert progressivement toutes les compétences nécessaires pour enseigner l'EPS.

30

semaines de stage

40%

réussite aux concours

95%

réussite au Master

ORGANISATION DE LA FORMATION

L'organisation de l'année et les contenus de formation tiennent compte du programme du référentiel des compétences des enseignants, de l'Arrêté du 12 janvier 2026 fixant le cadre national des masters enseignement et éducation et du programme des concours.

VALIDATION DU MASTER

Le Master se prépare en deux ans (4 semestres de 30 crédits ECTS chacun). Pour valider le Master, l'étudiant doit obtenir 120 crédits ECTS.

ÉVALUATION DU MASTER :

Tout au long du cursus, en M1 et en M2, les étudiants sont évalués par diverses productions : écrits, dossiers individuels ou de groupe, oraux, mémoire et soutenance.

CONCOURS ENSEIGNEMENT 2ND DEGRÉ - PARCOURS « OPTION CONCOURS »

Le parcours « Option Concours » prépare les étudiants à se présenter au concours de recrutement de professeur d'EPS : le CAFEP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement du privé des professeurs d'EPS) ou le CAPEPS (certificat d'aptitude au professorat d'EPS pour l'enseignement public). En cas d'échec en première année, les étudiants peuvent se représenter en deuxième année.

Une autre chance est offerte aux étudiants titulaires du Master, après une 1^{ère} tentative infructueuse au concours, de le repréparer en s'inscrivant au Diplôme d'Université CAP EPS dont la formation se déroule uniquement sur les temps de vacances scolaires et les chances de réussite sont alors décuplées (40% de réussite en 2025).

PROGRAMME

MASTER 1 et 2 [SEMESTRES 1 à 4] 120 CRÉDITS ECTS

MAITRISER ET ENSEIGNER LES DISCIPLINES SCOLAIRES

- Développement d'une expertise disciplinaire
- Didactique disciplinaire et enseignement du 2nd degré
- Interdisciplinarité et démarche de projet

ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES

- Connaissance de l'élève et des processus d'apprentissage
- Accompagnement de l'élève et formation du citoyen
- Communication

AGIR DANS LE CADRE DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

- Connaissance du système éducatif et du contexte d'exercice
- Connaissance de l'établissement scolaire
- Posture professionnelle, éthique et déontologie

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- Démarche de recherche et mémoire
- Développement professionnel
- Langue vivante niveau B2

ENTRER PROGRESSIVEMENT DANS L'EXERCICE DU MÉTIER : STAGES

■ MASTER 1

12 semaines distribuées sur l'année (parcours « Lauréats »), 8 semaines distribuées sur l'année (parcours « Option Concours »)
Stage d'observation et de pratique accompagnée en établissement scolaire
Rémunéré 1 400 € net mensuel pour les lauréats du CAFEP/CAPEPS

■ MASTER 2

18 semaines (soit un mi-temps réparti sur 3 jours toute l'année scolaire)
Stage en responsabilité en établissement scolaire
Rémunéré 1 800 € net mensuel pour les lauréats du CAFEP/CAPEPS

APRÈS VALIDATION DU MASTER

Soit l'étudiant(e) est lauréat(e) du concours

IL/ELLE EST ENSEIGNANT(E)-STAGIAIRE PAYÉ(E) À PLEIN TEMPS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ OU DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.

- Affecté(e) dans un collège ou lycée où il/elle a en responsabilité des classes
- Accompagné(e) par un(e) tuteur/trice
- Suit des formations en ISFEC ou en INSPÉ pour préparer sa certification

→ Si l'année est validée à la fin de son année d'enseignant(e) stagiaire, l'étudiant(e) devient enseignant(e) titulaire

Soit l'étudiant(e) n'est pas lauréat(e) du concours

IL/ELLE PEUT ENSEIGNER COMME SUPPLÉANT(E) DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT OU COMME VACATAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.

- Il/elle peut repasser le concours externe. Il/elle peut au bout de trois années de suppléance se présenter au concours interne
- Si réussite au concours, il/elle devient enseignant(e) stagiaire pendant un an

INSCRIPTION EN M1

- Être titulaire d'une Licence STAPS Education et Motricité, du PSC1 et du test d'aptitude au sauvetage aquatique
- Formuler un vœu sur MonMaster
- Satisfaire aux exigences demandées dans le cadre de la formation sélective

INSCRIPTION EN M2

- Être titulaire d'une Licence STAPS EM et d'un Master 1 2E

FRAIS DE SCOLARITÉ

(à titre indicatif tarifs 2026/2027)

- De 3 320 € à 6 660 € /an selon les revenus de la famille (simulateur de frais de scolarité disponible en ligne)
- Frais complémentaires en sus
- Possibilité d'obtenir une bourse d'État
- Formation continue ou demandeurs d'emploi : tarifs sur demande

Renseignements

spichoir@uco.fr | 02 41 79 70 81
nterre@uco.fr

ifepsa.uco.fr

